



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 16 MAI 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 06 mai 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-05-2024-094

Objet : Attribution de subventions aux communes au titre du fonds de concours.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Christian RAPHA à Jonathan TABAR, Thierry MARÉCHAL à Sainte-Rose CAKIN, Germain DUTON à Christian PALIN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les informations relatives aux demandes de subvention présentées dans le cadre du fonds de concours et listées dans le tableau ci-après :

Date de réception de la demande	Porteur du projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Financement demandé	%age
25/01/2024	Ville de Basse-Pointe	Réhabilitation des locaux du CCAS – phase 1	97 276,00 €	9 727,60 €	10,00 %
25/01/2024	Ville de Basse-Pointe	Aménagement et sécurisation du local technique de la place des fêtes	51 850,00 €	5 185,00 €	5,00 %
19/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation peinture école Pauline NOGARD	91 720,00 €	13 758,00 €	15,00 %
06/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux de reconstruction du pont Fonds Clémence	450 000,00 €	22 500,00 €	5,00 %
06/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux d'optimisation et d'aménagement de l'espace public funéraire – cimetière Lassalle	41 711,50 €	6 174,62 €	15,00 %
06/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation de l'école Félix LORNE	99 830,00 €	14 974,50 €	15,00 %
06/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation de l'école Marcel CASSILDE	101 603,50 €	15 240,52 €	15,00 %
06/02/2024	Ville de Sainte-Marie	Travaux d'imperméabilisation des façades de l'hôtel de ville	250 000,00 €	12 500,00 €	5,00 %
06/02/2024	Ville de la Trinité	Aménagement et mise en sécurité des abords de l'école parasismique de Beauséjour	594 020,00 €	27 500,00 € (Soit 50% du Cout Total des dépenses éligibles pour un montant de 55 000€)	4,63%

Considérant les avis favorables des membres de la commission subvention-finances, réunis le 17 avril 2024, sur les dossiers présentés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'attribuer les subventions suivantes au titre du fonds de concours :

Montant attribué	Bénéficiaire	Intitulé du projet
9 727,60 €	Ville de Basse-Pointe	Réhabilitation des locaux du CCAS – phase 1.
5 185,00 €	Ville de Basse-Pointe	Aménagement et sécurisation du local technique de la place des fêtes.
13 758,00 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation peinture école Pauline NOGARD.
22 500,00 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux de reconstruction du pont Fonds Clémence.
6 174,62 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux d'optimisation et d'aménagement de l'espace public funéraire – cimetière Lassalle.
14 974,50 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation de l'école Felix LORNE.
15 240,52 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux de rénovation de l'école Marcel CASSILDE.
12 500,00 €	Ville de Sainte-Marie	Travaux d'imperméabilisation des façades de l'hôtel de ville.
27 500,00 € (Soit 50% du Cout Total des dépenses éligibles pour un montant de 55 000€)	Ville de la Trinité	Aménagement et mise en sécurité des abords de l'école parasismique de Beauséjour.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 11 juin 2024

Pour Le Président empêché,
La 1^{ère} Vice-Présidente
Marie-Thérèse CASIMIRIUS